

L'indépendance d'une minorité

Par **jerikan777**, le **25/11/2013 à 13:00**

Bonjour à tous,

Je me pose une question à propos d'un exercice qui nous a été donné.

Une minorité dans un pays est persécuté et s'est réfugié dans une île inhabitée. On est en 1800 donc il existe encore des territoires sans maitre. Cette minorité a un mode de vie très ancien et il n'y a pas d'Etat formé sur ce territoire.

Est-ce que cette minorité peut fonder une nouveau peuple ?

Est-ce une sécession ?

Est-ce que cette minorité en de sépalcant sur cette ile peuvent abandonner leur nationalité originel ?

Merci de votre aide